

و حادية متقاعدي الأحر لمجموعة المكتب الشريف للفوسفاط الدار البيضاء

Excursion BIN EL OUIDANE (2019)

Dans le cadre des activités socioculturelles de l'Amicale des Cadres Retraités du Groupe OCP, le Comité Directeur a le plaisir de porter à la connaissance de l'ensemble des adhérents qu'une excursion sera organisée à BIN EL OUIDANE et région (Beni Mellal & Ouzoud) du 18 au 20 novembre 2019 (3 jours / 2 nuitées), selon le programme suivant :

✓ Lundi 18 novembre :

07h30 : Rendez-vous devant le Siège de l'Amicale (Retard non toléré) ;

08h00 : Départ vers Bin El ouidane via Khouribga - Fkih ben salah ;

10h00 : Pause café - Station Al akhawyne à Khouribga ;

11h00 : Départ de Khouribga vers Bin El ouidane via Beni Mellal ;

13h00 : Déjeuner libre en cours de route ;

16h00 : Arrivée à l'hôtel « Chems du lac » à Bin El ouidane (Affectation des chambres) ;

20h00 : Dîner en groupe à l'hôtel.

✓ Mardi 19 novembre :

08h00 : Petit déjeuner en groupe à l'hôtel ;

09h30 : Départ vers les Cascades d'Ouzoud ;

13h30 : Déjeuner en groupe à Ouzoud ;

16h00 : Retour à l'hôtel - Bin El ouidane ;

20h00 : Dîner en groupe à l'hôtel.

✓ Mercredi 20 novembre

08h00 : Petit déjeuner en groupe à l'hôtel ;

10h00 : Départ vers Beni Mellal, visite de la ville (Aïn Asserdoun) ;

14h00 : Déjeuner libre - Station Al akhawyne à Khouribga ;

16h30 : Départ de Khouribga vers Casablanca.

Participation financière individuelle :

Adhérent Casa et Khouribga
Adhérent +100 km hors Casa
Invité (selon disponibilité)
800,00 Dirhams.
750,00 Dirhams.
1100,00 Dirhams.

Places limitées à 46, avec possibilité d'ajout d'un 2^{ème} autocar si le nombre d'inscriptions est supérieur à 75.

Inscription sans paiement ouverte du 4 au 7 novembre 2019.

Une permanence sera assurée à cet effet, de 10h00 à 13h00, au Siège de l'ACR, joignable par téléphone 05 22 99 45 83 ou par email acrocp2014@gmail.com.

Les adhérents retenus seront avisés après traitement des demandes d'inscription.

Règlement ouvert pour les retenus, du 11 au 13 novembre 2019, de 10h00 à 13h00, et se fera par :

- chèque (+11 dirhams de frais bancaires) ou espèces, au Siège de l'ACR ou,
- virement bancaire à l'ordre de l'ACR Société Générale compte 022780000085000515254974. Une copie du reçu de virement portant obligatoirement le numéro de téléphone de l'adhérent doit être transmise à l'ACR avant la date limite du règlement, soit par fax 05 22 98 49 01, soit par email acrocp2014@gmail.com.
- **NB.** Après règlement, pas de remboursement de la participation financière, sauf en cas de force majeure.
 - Point de départ des adhérents de khouribga : Station Al akhawyne, à 10h00.